



RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL DE LA GUYANE

COMITÉ D'ÉLABORATION DU SAR



00 | OBJECTIFS DE LA RÉUNION



Rappel des objectifs de la révision du SAR



Déroulé des ateliers de co-construction : objectifs, format, thématiques traitées, participants, ...



Principaux enseignements des ateliers : orientations, enjeux



Echanges et débat sur la base des synthèses thématiques



Prochaines étapes des modalités d'organisation

01

Rappel des objectifs et étapes de la révision du SAR

01 | LE SAR C'EST QUOI ? (RAPPEL)

Le SAR est un **document de planification** qui, en Outre-Mer, **fixe les orientations fondamentales** de la Région dans de nombreux domaines.

Le SAR définit les principes de l'aménagement de l'espace qui résultent de ces orientations. Il détermine notamment :

- **la destination générale des différentes parties du territoire** (laquelle fait l'objet d'une cartographie) ;
- **les objectifs de renouvellement urbain, de construction dans les zones déjà urbanisées, de maîtrise de l'étalement urbain et de lutte contre l'artificialisation des sols.** À ce titre, il prévoit en particulier une trajectoire permettant d'aboutir à l'absence de toute artificialisation nette des sols ainsi que, par tranche de 10 ans, un objectif de réduction du rythme de l'artificialisation ;
- **la localisation préférentielle** des extensions urbaines, des activités économiques et commerciales, agricoles, forestières, touristiques et relatives aux énergies renouvelables ;
- **l'implantation des grands équipements d'infrastructures et de transport, ainsi que les principes permettant d'assurer la combinaison des différents modes de transport**, la coordination des politiques de mobilité mises en place par les autorités organisatrices... ;
- etc.

Le SAR comporte aussi des dispositions spécifiques en matière de biodiversité et de trame verte et bleue, de littoral, d'adaptation au changement climatique et de qualité de l'air.

01 | LE SAR C'EST QUOI ? (RAPPEL)

Un document comprenant :

- **Le rapport de présentation**

- Diagnostic (analyse du territoire)
- Evaluation environnementale
- Les orientations fondamentales et les principes d'aménagement (cf. art. L. 101-2 du CU, TVB, Schéma de mise en valeur de la mer, adaptation au changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air)

- **Le fascicule des règles**

- Mise en œuvre des orientations et principes d'aménagement par l'édiction de règles

- **La carte de destination générale des parties du territoire**

01 | RAPPEL DU CALENDRIER DE LA RÉVISION



02

Déroulé des ateliers de co-construction



7 ATELIERS THEMATIQUES (7 DEMI-JOURNÉES)

- **Développement urbain** : logement, habitat et foncier
- **Valoriser les ressources** : agriculture, forêt, déchets, mines et carrières
- **Grands équipements et mobilité**: infrastructures routières, fluviales et aériennes, TIC (non-mobilité), équipements culturels, santé, éducation, etc.
- **Développement économique**: emploi, industrie, artisanat, tourisme, etc.
- **Schéma de mise en valeur de la mer** : Port, littoral, espaces marins, activités de pêche, érosion, etc.
- **Climat, air, énergie**: SRCAE
- **Paysages et biodiversité**: SRCE, Eau



DES ATELIERS EN 3 TEMPS :

- **Rappel des objectifs** du SAR et **enjeux thématiques** identifiés
- **Travail** en sous-groupe : **orientations, enjeux**
- **Restitution** en plénière et échanges

02 | DÉROULÉ DES ATELIERS DE CO-CONSTRUCTION DU DIAGNOSTIC ET DES ENJEUX



UNE PARTICIPATION DE LA MAJORITÉ DES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA PLANIFICATION EN GUYANE

Elus et techniciens des territoires, CTG, DGTM, AUDEG, ONF, Comité de tourisme de Guyane, Chambres consulaires, représentants des filières économiques, bailleurs, associations, ...



UNE FORTE MOBILISATION TOUT AU LONG DE LA SEMAINE DU SAR

35 à 75 participants selon l'atelier



03

Principaux enseignements des ateliers

1. Garantir un logement pour tous

- Accroître une production de logement qui reste aujourd'hui insatisfaisante et ne permet pas de répondre à la croissance forte de la demande portée par la dynamique démographique
- Structurer une offre d'hébergement d'urgence : immigration, catastrophe, ...
- Développer une offre de logement diversifiée qui répond aux besoins spécifiques des populations

2. Encadrer les nouveaux aménagements

- Mieux identifier le besoin en nouveau logements/relogements selon les territoires
- Planifier (dans le temps et l'espace) pour sécuriser le développement et les opérations d'un point de vue réglementaire, foncier, financier
- Promouvoir un référentiel de la ville durable amazonienne et équatoriale
- Associer développement urbain et aménagement d'équipements et services de proximité

3. Garantir une amélioration du cadre de vie

- Accompagner la réhabilitation des logements insalubres et réduire l'habitat informel : accompagnement technique, humain, procédurier
- Développer les mobilités actives et penser un urbanisme de "proximité" : services, commerces, accès aux soins, équipements du quotidien
- Permettre un accès aux réseaux d'assainissement, d'eau potable, énergie

4. Maîtriser l'usage des sols, l'utilisation du foncier et l'étalement urbain

- S'ancrer dans une logique ZAN autour d'un modèle économe et moins consommateur d'espace
- Accompagner la construction-l'auto-construction
- Renforcer la titrisation foncière

5. Augmenter la résilience du territoire : anticiper/accompagner le changement climatique

- Limiter l'imperméabilisation, lutte contre les îlots de chaleur en intégrant des principes bioclimatiques : végétalisation, point d'ombrage, ...
- Améliorer la gestion de l'eau et anticiper les risques : submersion, recul du trait de côte, ...

1. Penser le développement à l'échelle de filières

- Filière bois : accompagner son développement de la production à la transformation et améliorer le rendement matière
- Filière agricole : soutenir et sécuriser une production agricole locale de qualité et résiliente.
- Filière minière : Concilier des objectifs de réponse aux besoins territoriaux et moindre impact sur l'environnement
- Filière déchets : créer des filières de recyclages qui répondent aux besoins du territoire

2. Structurer et accompagner le développement de la filière bois

- Accompagner la gestion forestière dans le cadre du transfert du foncier, associer les parties prenantes dans la gestion des pistes forestières (aménagement, entretien)
- Identifier les espaces consacrées aux forêts plantées

3. Tendre vers la souveraineté alimentaire

- Optimiser le foncier agricole
- Accompagner la structuration de la filière
- Accompagner à la formation des agriculteurs (monter en compétences, valorisation des techniques...)

4. Concilier les préoccupations environnementales et le développement des filières minières et aurifère

- Répondre aux besoins en matériaux importants liés à l'évolution démographique
- Intensifier la lutte contre l'orpaillage illégal

5. Améliorer la gestion des déchets

- Etendre l'accès aux infrastructures de collecte et de traitement des déchets et anticiper les besoins à venir
- Réduire les coûts liés à la gestion des déchets en optimisant les infrastructures et en favorisant des solutions locales adaptées

1. Désenclavements multimodes

- Penser le désenclavement pour tous les modes : voiture, mais aussi avion et fluvial pour ne pas être dépendant
- Continuer la politique de désenclavement
- Améliorer le maillage routier, créer des itinéraires de redondance

2. Consolider l'existant

- Ne pas repartir de 0 : poursuivre les plans existants, notamment le PGTD
- S'assurer du bon entretien de l'existant, investir dans la réhabilitation des voiries, pistes ou infrastructures existantes

1. Développer des modes alternatifs à la voiture

- Sécuriser les déplacements à vélo ou en draisienne par des infrastructures de qualité
- Développer les transports en commun en ville, et à l'échelle interurbaine
- Mieux relier les agglomérations par transport en commun

4. Résilience et adaptation changement climatique

- Créer des infrastructures résilientes aux risques liés au changement climatique
- Adapter les infrastructures existantes aux enjeux du changement climatique : chaleur, inondations, sécheresse

5. Mieux connecter la Guyane à son espace régional

- Se doter des infrastructures qui permettent d'échanger avec les voisins : poste de douane, contrôle, stockage, outillage
- Développer le fret aérien, agrandir la capacité des infrastructures
- Développer le cabotage maritime
- Préparer demain dès aujourd'hui en réservant de la place pour des grands équipements : aéroport à Saint-Laurent, Pont sur le Maroni

1. Permettre d'améliorer l'attractivité de l'ensemble des territoires et atténuer les fractures territoriales

- Création d'une agence de l'attractivité ?

2. Créer une image de « marque » touristique pour permettre de trouver sa place au sein des dynamiques européennes et sud-américaines :

- Cible, visibilité, offre, services associés, produits,
- Mise à niveau des équipements
- Accompagnement à la montée en compétence et à la formation

Schéma directeur touristique en cours de révision

3. Renforcer la compétitivité des entreprises

- Accompagner la montée en compétence des salariés et chefs d'entreprise. Rapprocher l'appareil de formation au niveau des bassins de vie
- Agir sur l'ensemble des territoires : sortir de la forte polarisation autour de Cayenne
- Prendre en compte l'activité informelle : structuration de formations certifiées, ...
- Permettre une meilleure connaissance des publics vis-à-vis des dispositifs déjà existants
- Proposer des espaces d'incitations fiscales pour l'appui au déploiement des entreprises

- Favoriser la consolidation des filières : soutien aux interprofessionnels, appui à la gouvernance et coopération

4. Suivre et optimiser la gestion du foncier à vocation économique

- Renforcer la planification des ZAE pour permettre leurs optimisations en termes de densité et de cadre d'usage
- Adopter une gestion économe et raisonnée du foncier
- Mieux territorialiser les ZAE pour rééquilibrer le territoire
- Permettre de maîtriser le foncier et ces coûts

5. Organiser la gouvernance et l'animation économique du territoire

- Renforcer les moyens humains et financiers
- Accompagner la structuration et la mise en réseau

6. Permettre une extraction/valorisation raisonnée et durable de la ressource durable**7. Renforcer la numérisation de l'économie**

- Accompagner la transition numérique des TPE et la structuration d'une filière numérique
- Permettre la diffusion d'un accès internet par voie satellitaire

03 | SYNTHÈSE ATELIER : SCHÉMA DE MISE EN VALEUR DE LA MER

1. Repenser l'urbanisation sur le littoral

- Disposer de documents d'urbanisme actualisés et adaptée à l'échelle opérationnelle
- Maitriser l'urbanisation littorale en réservant les espaces aux équipements structurants

2. Intégrer l'incertitude liée au changement climatique

- Anticiper l'élévation du niveau de la mer et des estuaires dans les espaces urbanisés
- Intégrer la flexibilité dans les processus de développement sur le littoral
- Réfléchir à une relocalisation des biens situés sur le littoral

3. Développer les productions locales pour renforcer l'autonomie alimentaire

- Renforcer les filières verticales en lien avec le maritime
- Renforcer la formation locale
- Réflexion sur le devenir de l'agriculture littorale

4. Améliorer la qualité des eaux côtières

- Améliorer la qualité des eaux de baignade
- Limiter les flux polluants provenant des fleuves
- Lutte contre la propagation des macrodéchets

5. Préserver les milieux littoraux et marins

- Garantir la préservation des espaces naturels
- Valoriser les produits de la mer en garantissant les ressources
- Lutter efficacement contre les activités illégales

6. Développement d'un produit touristique intégré

- Structuration du produit balnéaire
- Développement d'un produit nautique intégré
- Renforcement du tourisme de nature

7. Renforcer la sécurisation des espaces maritimes

- Lutte contre la pêche illégale
- Réduire les zones d'habitats illicites
- Préserver les espèces naturelles protégées

03 | SYNTHÈSE ATELIER : SCHÉMA RÉGIONAL DU CLIMAT, DE L'AIR ET DE L'ENERGIE

1. Répondre aux besoins énergétiques

- Apporter de la cohérence entre les différentes échelles : Guyane, communes, habitations
- Penser les infrastructures au plus proche des consommateurs
- Diversifier les productions énergétiques
- Favoriser l'autoconsommation pour réduire la précarité énergétique

2. Réfléchir l'aménagement, les usages et l'adaptation de l'espace privé et public (bâtiments, espaces extérieurs) au changement climatique

- Intégrer une approche bioclimatique : meilleure isolation, utilisation de la lumière et la ventilation naturelle
- Utiliser des matériaux locaux
- Accélérer la réhabilitation des logements pour une adaptation au changement climatique
- Limiter l'artificialisation des sols et végétaliser les espaces (lien avec la gestion des eaux pluviales, la création d'îlots de fraîcheur, qualité paysagère...)

3. Limiter et anticiper les effets du changement climatique

- Informer, sensibiliser et former l'ensemble des acteurs au changement climatique : scolaires, entreprises, élus, habitants
- Prendre en compte et anticiper les aléas dans l'aménagement (inondation, érosion du littoral et des berges des fleuves...)
- Mener une stratégie de déplacement des populations impactées : stratégie foncière, stratégie de développement des infrastructures associées
- Concilier développement et préservation des milieux naturels jouant un rôle important dans la lutte contre le changement climatique

4. Prendre en compte les enjeux de qualité de l'air

- Améliorer la connaissance sur la qualité de l'air et la diffuser
- Intégrer la qualité de l'air intérieur dans les nouveaux aménagements
- Apporter des solutions pour des mobilités décarbonées

1. Concilier développement et préservation des espaces naturels

- Prendre en compte les enjeux et la hiérarchisation des espaces naturels dans les documents de planification (en lien avec l'étude menée par le CSRPN)
- Préserver la partie fonctionnelle des espaces naturels
- Articuler les outils de planification avec les outils/stratégies de préservation de la biodiversité
- Mettre en avant la biodiversité « ordinaire »

2. Rendre opérationnel la séquence ERC

- Privilégier l'évitement autant de possible
- Porter une réflexion en amont, à une échelle globale avec un ancrage territorial
- Réfléchir à une stratégie foncière de compensation (en priorisant le milieu à la proximité)

3. Valoriser la biodiversité à toutes les échelles

- Informer et sensibiliser sur les enjeux relatifs à la biodiversité en ciblant l'ensemble des publics : habitants, professionnels et décideurs locaux
- Valoriser les services écosystémiques : approvisionnement (nourriture, bois...), régulation (climat, qualité de l'eau et de l'air...), culturels (bien-être, activités récréatives, ..) support (cycle de l'eau..) et cadre de vie

4. Valoriser le patrimoine guyanais

- Maintenir les grandes ouvertures paysagères, naturelles
- Garantir les éléments constitutifs du paysage des différents territoires de la Guyane : identités urbaines, morphologie, formes, trames plantées, traitement des franges...
- Mettre en valeur le patrimoine bâti d'intérêt : culturel, mémoriel, historique, ordinaire



DES ENJEUX TRANSVERSAUX



Gouvernance



Portage opérationnel



Accompagnement des territoires : moyen humain, montée en compétence



Connaissance des outils et passage à l'action/opérationnel

04

Temps d'échanges

05

Prochaines étapes



PROCHAINES ÉTAPES À COURT TERME

Consolidation du diagnostic au regard des éléments issus des ateliers

Organisation de **4 ateliers territoriaux** et **4 réunions publiques**

- **Février 2025 : date à définir très rapidement**
- **Localisation à définir**